

Argentat-sur-Dordogne, le 26 mai 2023

A l'attention des conseillers communautaires
de Xaintrie Val' Dordogne

Affaire suivie par :
Maryline PARMENTIER – secrétaire de direction
N/réf. : MP/26.05.23/NB
Tél. : 05 55 91 01 75
Courriel : maryline.parmontier@xaintrie-val-dordogne.fr

Objet : Convocation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val' Dordogne

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 1^{er} juin 2023 à 20h00
À Saint-Privat

L'ordre du jour de cette session est le suivant :

AFFAIRES GENERALES

- 1) Compte-rendu des délégations consenties au Bureau Communautaire
- 2) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande pour des prestations liées à la production d'énergies renouvelables (ENR)

FINANCES

- 3) Approbation de la convention financière annuelle – CRTE
- 4) Achat des parcelles du pôle sécurité à l'EPF NA
- 5) Attribution de subventions – Comices Agricoles 2023
- 6) Approbation de la convention de financement d'une vidéo dans le cadre du TER

ENVIRONNEMENT

- 7) Autorisation de lancement des marchés de fourniture – Acquisition de camions et de colonnes
- 8) Approbation de l'avenant n° 1 – Mise en place des équipements de sectorisation sur les réseaux d'eau potable des communes d'Albussac, Mercoeur, La-Chapelle-Saint-Géraud, Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, Saint-Julien-le-Pèlerin, Saint-Martial-Entraygues et Saint-Martin-la-Méanne

TOURISME

- 9) Modification des statuts de la communauté de communes
- 10) Adoption des tarifs souvenirs et des produits en vente à la boutique des Tours de Merle – complément
- 11) Adoption de la convention partenariale avec la société Patriviva
- 12) Approbation de la convention avec « Maison Paysannes du Limousin »

HABITAT

- 13) Attribution de subventions dans le cadre de l'OPAH et de l'OPAH-RU
14) Approbation de la convention de partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Habitat des Jeunes en Corrèze (ADHAJ 19) pour l'intermédiation locative des logements-passerelle à Argentat-sur-Dordogne

RESSOURCES HUMAINES

- 15) Modification du tableau des effectifs

Cette séance sera précédée :

- à 19h00 d'une visite de la maison de santé intercommunale à Saint-Privat
- à 20h00 d'une intervention de M. Etienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze, et de M. Jean-Luc TARRAGA, Secrétaire Général de la Préfecture de la Corrèze.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
Nicole BARDI

